

Rapport à M. le Maire  
sur la situation de la Bibliothèque  
Municipale

---

par Edmond Blanç

1882

V

*Rapport  
sur l'état actuel de la bibliothèque  
municipale*

---

*Monsieur le Maire,*

Dans sa dernière séance, la commission de la bibliothèque m'a chargé de vous présenter un rapport sur l'état actuel de la bibliothèque, surtout au point de vue financier. Dans l'esprit de la commission, ce rapport devrait :

- 1<sup>e</sup> Indiquer quels sont les crédits destinés à la bibliothèque et quel doit être leur emploi.
- 2<sup>e</sup> Détalier l'emploi qu'il a été fait de ces fonds.
- 3<sup>e</sup> Indiquer ce qui reste à faire.
- 4<sup>e</sup> Dire quelles sont les autorisations à faire à la bibliothèque et quels sont les crédits qu'il faudrait demander au conseil municipal pour pouvoir les opérer.

Me conformant au désir de la commission, j'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous présenter les observations suivantes :

Le conseil municipal vote chaque année un crédit de 6000 francs destiné à la bibliothèque ; au premier abord il semble que cette somme soit plus que suffisante pour l'entretien de cet établissement, mais il faut remarquer que sur ces 6000 francs, 3000 sont pris pour le loyer à payer aux propriétaires du local occupé par la bibliothèque, restant donc 3000 francs qui devraient affectés à l'entretien de l'établissement, mais il faut encore en déduire une somme de sept cents francs destinée à payer les périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée et dont la liste suit :

	Francs	cent <sup>e</sup>
Annales de physique et de chimie	34	10
Nouvelles annales de Mathématiques	17	10
Cosmos. (les Mondes)	30	10
L'Union médicale	32	10
Revue des Deux Mondes	58	10
Bulletin des Lois	9	"
Journal du Palais	27	10
Journal de conchyliologie	10	10
Turisprudence générale (Salloz)	27	10
Journal général de l'Instruction publique	18	10
Revue générale d'architecture	45	10
Journal d'Agriculture pratique	30	10
Revue Commerciale et Maritime	38	10
Spectateur militaire	20	10
Revue de géographie	28	10
Revue Scientifique	30	10
Revue d'Anthropologie	37	10
Revue philosophique	30	10
Revue Critique	22	10
Bulletin épigraphique de la Gaulle	15	10
Bulletin Monumental	15	10
Revue épigraphique	4	"
Encyclopédie d'Architecture	45	10
Journal Manuel de peinture	30	10
Journal de menuiserie pratique	40	10
Revue astronomique	13	10
<b>Total</b>	<b>702</b>	<b>40</b>

C'est donc une somme de 2297,80 cent. qui reste affectée à l'entretien des ouvrages, du mouvement et aux divers achats de livres à faire, pour tenir la bibliothèque au courant de la science et de la littérature du jour.

Sur l'état actuel de la bibliothèque, je n'hésite pas à le dire cette somme est absolument insuffisante.

La bibliothèque de la ville possède environ 83,000 volumes de tous formats, la moitié à peu près de ces ouvrages sont reliés et en état d'être communiqués au public, tout le reste est broché ou simplement en feuillets, or, si pour les ouvrages de petit format, la communication des brochures peut, pendant les périodes assez courtes, se faire sans grands inconvenients, il n'en est pas de même des grands ouvrages, qui ne peuvent être consultés et feuilletés sans être reliés, sous peine de les voir détruits au peu de temps. La vente de ces ouvrages est donc une nécessité de première ordre, il faut une faire vite ou se résigner à voir promptement disparaître les richesses bibliographiques de la ville.

Si ce travail avait été régulièrement fait pendant le quinze ou vingt dernières années il n'y aurait plus qu'à établir un coursant ce qui ne demanderait pas une bien grosse dépense, mais nous sommes actuellement en retard de vingt ans, et il est urgent de réparer au plus tôt le dommage subi par l'état fâcheux dans lequel était entrée la bibliothèque municipale.

La bibliothèque possède un millier d'ouvrages, précieux et rares, parmi lesquels il faut compter environ cent cinquante inévitables, de nombreuses éditions d'Elsevier, d'Alde, De Giusto, de Giolito, des Etienne, etc., etc., etc. ... Ces ouvrages étaient pour la plupart, perdus ou brûlés, ou même entassés et mis au rebut comme vieux livres bons à vendre au Vieux papier, parmi eux quelques uns portant des reliures de prix signées de Grolier, Gasco, Matifa, Simier, Léoné, etc. Ces reliures qui à elles seules représentent une très grande valeur, sont pour la plupart en fort mauvais état de conservation et exigent impérativement des réparations. Or si l'on réfléchit que certaines reliures, de Grolier, par exemple, atteignent aujourd'hui à des prix fabuleux (on en a vendu jusqu'à 10 et 12 000 francs) on comprend sans peine, que laisser perdre ces reliures de ces ouvrages faute de réparations

(4)

c'est gaspiller un capital acquis.

La bibliothèque possède encore de nombreux objets anciens, des cartes géographiques, une très belle collection de médailles anciennes et du moyen-âge et quantité d'objets antiques pour la plupart recueillis dans la région, mais ces divers objets n'étant pas classés faute de meubles et de cartons ne peuvent être communiqués au public que sous le regard d'un employé spécial surveillant attentivement les visiteurs ce qui ne laisse pas d'être très désavantageux pour la plupart d'entre eux, mais on comprend très bien que il est absolument impossible de laisser un amateur fouiller seul dans de riches collections, non encore classées. Il est donc nécessaire de faire faire le meuble et les cartons, sans lesquels on ne pourra jamais se rendre compte du nombre exact des objets communiqués et par conséquent vérifier si la personne à qui les objets ont été confiés les a bien tous rendus.

À ces diverses dépenses il faut ajouter l'achat des principaux documents nouveaux et surtout le complément à faire à presque toutes nos collections littéraires qui sont incomplètes, les menus frais, tels que parts de charbon de fer, achats de fournitures nécessaires et généralement tous les menus frais qui marchent nécessairement avec toutes les administrations sur un important.

En présence de pareilles nécessités vous comprendrez, Monsieur le Maire, et le conseil municipal comprendra certainement avec vous la somme de deux mille trois cent francs d'autant momentanément insuffisante et qu'il est nécessaire pour la bonne tenue, la conservation et l'entretien des riches collections de la ville que vous vote une augmentation de crédit, qui va sera, je ne saurais trop le redire une momentanée et purement transitoire; le ne sont en somme que des crédits extra ordinaires, ayant un but bien déterminé et nullelement une augmentation durable des sommes affectées au budget de la bibliothèque, que j'ai l'honneur de vous demander et étant donné l'état actuel de la bibliothèque, je ne doute pas, Monsieur le Maire, que vous n'accueilliez favorablement ma requête.

5

aussitôt après ma nomination au poste de bibliothécaire,  
 la commission de la bibliothèque s'est réunie et je lui ai exposé  
 l'état dans lequel se trouvait cet établissement, les membres de la  
 commission, présidé par M<sup>e</sup> Bernoud, l'adjoint délégué ont  
 été unanimement reconnaître le bien fondé de mes réclamations  
 et m'ont autorisé à communiquer la reliure du message qui  
 pressent le plus, j'ai donc écrit au libraire en trois fois, plus  
 de 1500 volumes de tout formats, mais cette dépense a pro-  
 priétamente éprouvé le ressouvenir voté pour l'entretien de la  
 bibliothèque de sorte qu'à ce jour, nous nous trouvons  
 en présence d'abonnements et d'achats divers à payer sans  
 aucune ressource pour y faire face.

Cette situation est d'autant plus pénible que pendant les  
 années 1880 et 1881 on avait négligé de payer le représentant  
 de la bibliothèque de Nice à Paris et qu'il fournit aujourd'hui  
 un compte de 578,33 pour ces deux années, compte parfaitement  
 justifié par les lettres laissées par mon prédecesseur.

En présence de cette situation, je crois qu'il devrait  
 donc de demander au conseil municipal de voter pour la bibliothèque  
 les crédits absolument nécessaires dont je vous dirai  
 l'heureuse de leur entretien.

Si, se tenant aux rapides observations que je viens de  
 vous présenter, le conseil consent à entreprendre cette voie, une  
 somme de 15000 f sera nécessaire pour mener à bon sens  
 la tâche que nous avons entrepris, mais comme tout ne  
 peut se faire en une fois, je propose donc au conseil de  
 voter une somme de cinq mille francs de crédit extra-  
 ordinaire pendant trois ans, comme il est presuivable  
 que d'ici là la bibliothèque sera transférée dans un local  
 appartenant à la ville, on pourra alors le contacter  
 parfaitement de la somme de 6000 f actuellement réservée  
 pour la bibliothèque.

Telle soit, Monsieur le Maire, la observation que la commission de la bibliothèque m'a chargé de vous transmettre, j'ose espérer que vous voudrez bien la prendre en bonne part et demander au conseil municipal de voter le crédit que nous demandons en considérant que la bibliothèque d'une ville comme Nice doit être à la hauteur de celles de toutes les villes de France et que son importance, comme la grande quantité de visiteurs étrangers que l'hiver l'an dernier lui font un devoir de ne pas négliger un dépôt que la richesse plate permet les plus beaux de France et qui bien dirigé, peut être un atout de plus, aidant les étrangers à passer agréablement leurs temps à Nice.

Déjà pendant l'hiver passé, la bibliothèque a reçu de nombreuses visites, elle est aujourd'hui plus fréquentée qu'elle n'a jamais été et si cela continue, notre salle de lecture devra être agrandie; je n'insisterai donc pas davantage, sachant très bien, Monsieur le Maire, que vous appuyez devant le conseil municipal la conclusion de ce rapport qui l'ont村落 de la commission de la bibliothèque.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,  
l'hommage de mes sentiments les plus dévoués.

Edmond Haute  
bibliothécaire

Nice le 8 mai 1882.